

AFFICHAGE 2011-2012-249

**CHARGES D'ENSEIGNEMENT À POURVOIR AU
CÉGEP RÉGIONAL DE LANAUDIÈRE**

COLLÈGE CONSTITUANT DE JOLIETTE

FORMATION CONTINUE

**HIVER 2012
(JOUR)**

COURS DISPENSÉS à Joliette

Les enseignantes et les enseignants intéressés à ces charges d'enseignement doivent **poser leur candidature sur le site internet** du Cégep régional de Lanaudière **au plus tard le 6 FÉVRIER 2012 à 16 h, en complétant le formulaire prévu à cet effet et en indiquant le numéro d'affichage ainsi que le numéro du cours.**

Notes importantes :

- 1. Seules les candidatures dûment complétées seront considérées.**
- 2. Ne pas oublier de compléter la déclaration d'emploi (Annexe II-6)**

VEUILLEZ UTILISER UN FORMULAIRE PAR NUMÉRO D'AFFICHAGE



Chantal Henri
Coordonnatrice aux relations de travail
Service des ressources humaines

/fs

c. c. Syndicats des enseignantes et des enseignants
des collèges constituants de L'Assomption, de Joliette et de Terrebonne

Repentigny, le 27 janvier 2012

Le Cégep régional de Lanaudière est soumis à la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi et les membres des groupes visés, femmes, minorités ethniques, minorités visibles, autochtones et handicapés sont encouragés à poser leur candidature.

AFFICHAGE 2011-2012-249

FORMATION CONTINUE (à Joliette)

**HIVER 2012
(JOUR)**

COURS DISPENSÉS à Joliette

Fin de l'affichage : 6 février 2012

Perfectionnement en français pour allophone (LCE.4N)

412-900-BB	Intégration à la vie scolaire et professionnelle	15/45 périodes
412-901-BB	Production de documents	15/45 périodes

Exigences requises :

- BAC en communication

602-915-BB	Communication orale II	60/90 périodes
602-917-BB	communication écrite II	90 périodes

Exigences requises :

- BAC dans la discipline appropriée
- Expérience en enseignement du français langue seconde

Les cours se dispenseront du 26 mars au 18 mai 2012

- Le nombre de périodes est indicatif seulement.
- Le Collège comblera les charges affichées, dans la mesure où la clientèle réelle le justifiera au moment de les combler.

Le candidat ou la candidate retenu devra se soumettre à un test de français écrit en lien avec la Politique relative à l'emploi et à la qualité de la langue française du Cégep régional de Lanaudière, offert par le Service d'évaluation linguistique – TÉLUQ. Note de passage établie à 60%.